

Loire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE / Les rapports d'activité et moral d'Elvea Rhône-Alpes, présentés jeudi 21 septembre à Saint-Romain-la-Motte lors de l'assemblée générale, ont mis en lumière la carte de services de cette association d'éleveurs et son adaptation aux attentes des adhérents et au contexte.

Elvea : une association au service des éleveurs-adhérents

Depuis septembre 2022, un nouveau binôme est à la tête d'Elvea Rhône-Alpes : Laurent Meunier et Frédéric Pontonnier se partagent le rôle de président. Pour cette association d'éleveurs, « l'année écoulée a été marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation et méthode de gestion, expliquaient-ils dans le rapport moral lu par Frédéric Pontonnier lors de l'assemblée générale dans le Roannais la semaine dernière. En effet, l'instauration de notre coprésidence nous permet d'être plus présents et donc plus réactifs face aux demandes des adhérents et à celles de l'équipe administrative. Grâce à l'appui des membres du bureau et du conseil d'administration, nous travaillons collectivement au développement d'Elvea Rhône-Alpes. Elle est avant tout une association aux services de ses adhérents. »

L'accompagnement dans les déclarations Pac en est l'illustration : « Afin de satisfaire les exigences de la nouvelle Pac, nous avons dû cette année nous adapter : formation de l'équipe, nouvelles prestations... Pour répondre aux demandes importantes de télédéclarations, une troisième technicienne sera formée pour la campagne 2024. »

Les coprésidents citaient les multiples services proposés par l'association. « Cette carte est évolutive en fonction de vos besoins », assuraient-ils. Outre les dossiers Pac, Elvea est susceptible d'accompagner ses adhérents dans le montage de dossiers divers : bâtiments (PCEA), plan de relance, calcul de capacité de stockage (Dexel), plan d'épandage, déclaration ICPE, Document unique de prévention des risques (DUER) ou encore agrément « centre d'allotement » pour les acheteurs. Le conseil technico-économique est aussi dans la carte de services d'Elvea Rhône-Alpes : gestion de l'alimentation (ration, pâturage, conjonction...); calcul du coût de production bovin viande ; diagnostic global de l'exploitation. L'association peut aussi aider les éleveurs à respecter la conditionnalité : assistance administrative, enregistrement des épandages (zone vulnérable, MAET), aide ponctuelle d'urgence en cas de contrôle par les autorités. Le domaine du sanitaire n'est pas oublié avec le Plan sanitaire d'élevage (PSE).

Bien évidemment, Elvea intervient pour la qualification des élevages pour la commercialisation des bovins dans différentes filières : Label rouge charolais, Label rouge limousin, Bovivell, Démarche interprofessionnelle FBM.

Un film présentant les activités de l'association et le rôle des techniciennes



Virginie Motta, directrice d'Elvea Rhône-Alpes, entourée des coprésidents, Laurent Meunier (à gauche) et Frédéric Pontonnier, ainsi que de Vincent Moncorgé, trésorier.

(l'équipe est 100 % féminine, NDLR) a été imaginé et conçu par ces dernières en vue d'une projection lors de l'assemblée générale. Le fond et la forme ont été appréciés par les coprésidents et l'assistance. Ce film a pour vocation à être diffusé plus largement, par exemple lors de rencontres avec des élèves d'établissements de formation agricole.

Vers des bilans carbone

Dans le souci de répondre aux attentes des éleveurs et de saisir des opportunités de valorisation de leur travail, les responsables d'Elvea souhaitent que l'association se lance dans la démarche Label bas carbone. « Comme vous le savez, l'agriculture est un acteur incontournable des enjeux environnementaux d'aujourd'hui et demain, justifiaient les coprésidents. Ainsi, nous allons devoir

travailler ensemble à la mise en place du Label bas carbone. Il a pour objectif de récompenser les acteurs de la lutte contre le réchauffement climatique en valorisant les démarches de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de stockage du carbone. Ce label donnera une valeur ajoutée à la fois écologique et un levier économique aux exploitations qui s'engageront dans cette démarche. »

Ainsi, Elvea aura pour rôle de réaliser un diagnostic (Cap2ER) dans les élevages entrant dans la démarche afin de calculer le nombre de crédits carbone à gagner potentiellement et lister les actions à mettre en place pour y parvenir. Un second diagnostic sera réalisé au bout de cinq ans afin de décompter le nombre de crédits effectivement gagnés et de solliciter la rémunération équi-

valente auprès de France carbon agri association, en lien avec les acheteurs de crédits. Elvea en est aux prémices de la démarche : elle cherche à recenser les éleveurs intéressés pour y entrer. A l'automne, une réunion d'information détaillera le mécanisme.

Conjoncture et sanitaire

La conjoncture bovine a inévitablement été abordée au cours de l'assemblée générale. « Durant l'année écoulée, les cours de la viande se sont plutôt bien tenus avec quelques baisses passagères selon la période, mais le manque de disponibilité a permis ce maintien voire même une augmentation de quelques centimes », indiquaient Frédéric Pontonnier et Laurent Meunier dans leur rapport moral. Concernant les broutards, « après un début de saison où les prix de vente étaient assez élevés, une chute des cours s'est très vite fait ressentir. Une offre abondante et les températures élevées perturbant le transport des animaux en sont les explications. Même si le prix n'a pas toujours été à la hauteur de nos espérances, l'année écoulée aurait pu être globalement satisfaisante si la hausse des charges n'avait pas été aussi expansive ! »

Michel Fénéon, responsable de la commission export de la FFCB (Fédération française des commerçants en bœufs), et Romain Kjan, directeur d'Interbev Aura, apportaient des éléments chiffrés et les interprétaient. La décapitalisation se poursuit en France, avec une baisse des effectifs de vaches

de 12 % en six ans. « C'est l'équivalent de l'effectif bovin de la Loire qui a été perdu en France en sept ans », commentait Romain Kjan. La tendance est également à une progression de l'engraissement des mâles en France. C'est d'autant plus vrai en région.

En termes de cotations, « le début de l'année a été plutôt bon », commentait Michel Fénéon. S'en est suivi une « petite dégradation des cours en raison des fortes chaleurs » (moins besoin d'animaux et restrictions sur le transport). « L'ouverture de marchés sur des pays tiers (en particulier l'Algérie depuis trois semaines) a contribué à soutenir les cours des broutards. L'évolution est également intéressante pour les femelles maigres. »

Michel Fénéon ne cachait pas son inquiétude quant à l'émergence de la FCO dans le centre de la France et de la MHE dans le Sud-Ouest (maladie vectorielle comme la FCO et pour laquelle il n'y a pas de vaccin), qui pourraient mettre à mal les exportations des animaux. Il conseillait vivement aux éleveurs de vacciner leurs animaux (mères et veaux) pour éviter de se voir fermer des marchés. Quant à la MHE, elle est gérée comme la FCO il y a quelques années, avec un zonage autour des cas (lire dans ce journal). Pour lui, seules des négociations entre les services vétérinaires de France, d'Italie et d'Espagne pourraient permettre d'envisager exporter des animaux issus des zones contaminées. ■

Lucie Grolleau Frécon

TABLE RONDE / Les responsables d'Elvea Rhône-Alpes ont souhaité aborder la question « L'élevage, maillon incontournable au maintien de notre territoire ? » lors de l'assemblée générale de l'association. Pour apporter des éléments de réponse, ils avaient invité plusieurs experts.

Elevage et territoire : quels liens ?

Le rapport de la Cour des comptes, publié en mai 2023, préconisant une réduction importante du cheptel pour que la France respecte ses engagements en matière de réduction des émissions de méthane, au motif que l'élevage bovin représente 11,8 % des émissions de gaz à effet de serre, a été le point de départ de la réflexion des administrateurs d'Elvea Rhône-Alpes. Elle les a conduits à s'interroger sur la place de l'élevage dans les territoires et à placer cette thématique au cœur de l'assemblée générale de leur association, jeudi 21 septembre.

En préambule, Stéphane Brisson, conseiller élevage à la Chambre d'agriculture de la Loire, a présenté les résultats des enquêtes conduites ces dernières années auprès des éleveurs allaitants du département détenant plus de 40 vaches. Des leviers à actionner pour améliorer les revenus, présentant une grande disparité, ont été identifiés : mortalité des veaux, engraissement des femelles, vèlages groupés, foncier regroupé. « La maîtrise des charges est un facteur déterminant pour améliorer le revenu », assurait Stéphane Brisson.

Expliquer le travail des éleveurs

Pour Jean-Marie Goujat, éleveur dans le Rhône, « l'élevage extensif correspond aux attentes de la société. Il ne faut pas avoir peur de monter comment nous travaillons ». Selon lui, « trois piliers sont à respecter : le respect de l'environnement par nos pratiques sans pour autant qu'elles soient défavorables aux volumes de production et à la qualité ; le respect de l'animal ; le respect de l'humain ». Sur ce dernier point, « il faut permettre aux éleveurs de vivre décemment de leur métier pour qu'il soit attractif, que les structures soient transmissibles et que les prix soient en phase avec les coûts de production ».

Les éléments fournis par le Sidam (Service interdépartemental pour l'animation du Massif central, organisme inter-établissement du réseau des chambres d'agriculture de ce territoire) permettaient d'appréhender cette zone géographique, couverte à 81 % en herbe et représentant un tiers des prairies françaises. « Les systèmes agricoles du Massif central sont proches des attentes sociétales », estimait David Chauve, membre du Sidam et président de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme. Ils sont notamment

source d'emplois et de biodiversité. Néanmoins, face au changement climatique, les marges de manœuvre sont limitées. L'agriculture, même si elle pourra continuer à émettre des gaz à effet de serre, « devra mettre en place des leviers pour contribuer à atteindre les objectifs de baisse des émissions de la France ». Pour Antoine Vermorel-Marques, député de la 5e circonscription de la Loire, « pourquoi vouloir décarbonner l'agriculture française en produisant moins si, en contrepartie, on importe plus de viande de l'étranger.

C'est bien dommage que les accords de Paris ne tiennent pas compte du carbone importé. »

David Chauve estimait qu'« une entrée sur la durabilité de l'élevage devrait nous assurer une écoute différente » de la part des concitoyens et des décideurs. Selon le député, « il ne faut pas avoir peur de montrer ce que font les agriculteurs » et « les consommateurs doivent comprendre que, pour avoir des produits de qualité, ils doivent y mettre le prix ». ■

LGF



De gauche à droite : Stéphane Brisson, conseiller élevage à la Chambre d'agriculture de la Loire ; Jean-Marie Goujat, éleveur allaitant ; David Chauve, président de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme et membre du Sidam ; Antoine Vermorel-Marques, député de la 5e circonscription de la Loire.

ELVEA RHÔNE-ALPES / Quelques chiffres

- 353 élevages adhérents en 2023, établis dans la Loire pour 74 % d'entre eux, 12 % dans l'Ain, 10 % dans le Rhône, 3 % en Isère et 1 % dans l'Allier.

- 45 structures acheteuses, dont 41 % dans la Loire, 25 % dans l'Ain, 14 % en Isère, 11 % dans le Rhône, 5 % en Haute-Savoie, 2 % en Ardèche et 2 % en Saône-et-Loire. ■